

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 avril 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 V. 191** Vœu relatif à la demande de libération immédiate des locaux , rue du Bessin pour l'implantation d'une crèche.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant que le 10 avril 2015, une cinquantaine de personnes précaires, ont été installées par la Mairie de Paris sans mesure de soutien particulier dans les anciens locaux de l'association pour l'utilisation du Rein Artificiel, 5 rue du Bessin, dans lesquels est prévue l'implantation d'une crèche à la suite d'un vœu du Conseil d'arrondissement en date du 15 septembre 2014 et des déclarations en ce sens de Mme Dominique VERSINI, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées ;

Considérant que la Mairie du 15e a été informée par un courrier daté du 21 juillet 2015, cosigné par Mme Dominique VERSINI et Mme Sophie BROCAS, Secrétaire générale de la Préfecture de Région, de l'extension de la capacité d'accueil de ce site, afin de répondre aux besoins d'hébergement existant à ce moment-là.

Considérant que ce site fait partie de la mobilisation plus globale de la Ville pour ouvrir des structures d'hébergement d'urgence dans son domaine intercalaire qui a permis l'ouverture de plus de 5600 places depuis le début de la mandature, dont fait partie le site rue Raymond Losserand dans le 14<sup>e</sup> ;

Considérant que lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 11 mai 2015, Mme Dominique VERSINI a confirmé le caractère non pérenne de cette structure ;

Considérant que cette situation perdure depuis 4 ans ;

Considérant que le projet envisagé à cette adresse, à savoir la restructuration de l'immeuble en vue de la réalisation de logements sociaux à destination des salariés de l'AP-HP, ainsi qu'une crèche associative,

Compte-tenu du retard pris par rapport au calendrier initialement annoncé,

Sur proposition de Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Sylvie CEYRAC, Agnès EVREN, Daniel-Georges COURTOIS et les élus du groupe les Républicains et Indépendants, au nom de l'exécutif,

Demandent à la Maire de Paris et au Préfet de Région :

- que la ville confirme son engagement de réhabilitation de l'immeuble et sa volonté de réaliser une crèche ;
- que la ville précise le calendrier de réalisation de cette opération ;
- que la Mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement soit associée à toutes les décisions concernant ce site.